



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des étudiants

Question au Gouvernement n° 3866

Texte de la question

SITUATION DES ÉTUDIANTS

M. le président. La parole est à Mme Aina Kuric.

M. Pierre Cordier. Les supplétifs parlent !

Mme Aina Kuric. Madame la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, il y a un an, la France était confinée, toute activité paralysée, chacun renvoyé chez soi. La crise sanitaire a entraîné des conséquences non seulement économiques, mais aussi sociales, c'est indéniable. Les plus précaires le sont devenus encore plus, et certains, qui ne l'étaient pas, le sont devenus.

De nombreux jeunes sont désormais confrontés à la précarité. Si la jeunesse est peu exposée au risque de la maladie, elle l'est aux risques de la précarité, du décrochage, de la violence, des situations de détresse, celle-ci étant psychologique, économique, parfois alimentaire.

M. Pierre Cordier. Il est temps de vous réveiller, les supplétifs !

Mme Aina Kuric. Selon une étude du Centre national de ressources et de résilience, 11,4 % des jeunes évoquent des idées suicidaires lors du premier confinement. D'après l'Observatoire national de la vie étudiante, un étudiant sur dix affirme avoir dû diminuer son alimentation au cours de la même période.

Aussi, le Gouvernement est venu en soutien aux étudiants en apportant des réponses concrètes et d'ampleur. Nous saluons notamment l'aide proposée pour faire face à la précarité alimentaire – tous les étudiants peuvent désormais bénéficier de deux repas par jour à 1 euro dans les restaurants gérés par les CROUS, les centres régionaux des œuvres universitaires et sociales –, l'accompagnement psychologique proposé aux étudiants qui en ressentent le besoin, la création de 20 000 emplois étudiants supplémentaires pour des missions de tutorat, le doublement des aides d'urgence pour tous les étudiants, ainsi que toutes les aides au recrutement prévues dans le plan « 1 jeune, 1 solution ».

Toutefois, les étudiants éprouvent encore des difficultés à se projeter vers l'avenir, vers leur avenir, qu'il s'agisse de la poursuite de leurs études, de l'insertion dans l'emploi ou du retour à la liberté, à une vie normale. Madame la ministre, de quelle manière le Gouvernement entend-il répondre à leurs inquiétudes ? Comment les aider à se projeter vers l'avenir ? Comment leur assurer cet avenir ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Agir ens.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Mme Frédérique Vidal, *ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.* Vous avez

raison, madame Kuric, cela fait un an que nous subissons tous cette pandémie, un an que la vie des étudiants et des jeunes est compliquée par la solitude, l'éloignement et les enseignements à distance. L'ensemble du Gouvernement s'est mobilisé et a apporté une réponse – nous n'avons évidemment pas attendu les unes des journaux pour le faire. Nous avons agi ; vous avez rappelé un certain nombre de mesures que nous avons prises dès le mois de mai 2020.

Nous agissons en favorisant la recherche des stages, en lien avec les établissements, le monde socio-économique, les professionnels, les collectivités.

Nous agissons en soutenant l'apprentissage. Le Premier ministre a annoncé le maintien des dispositifs de soutien en la matière.

Nous agissons en donnant de la visibilité aux étudiants, avec le gel des droits d'inscription à la rentrée prochaine et, pour la deuxième année consécutive, le gel des loyers perçus par les CROUS, afin d'éviter l'augmentation du coût de la vie.

Nous agissons aussi grâce au plan de relance, en mettant à disposition des établissements des financements pour accueillir 20 000 étudiants supplémentaires. Les établissements agissent, et nous travaillons avec eux, de manière à mieux accueillir les étudiants en réorientation ou les néo-bacheliers cette année : certains d'entre eux envisagent des pré-rentrées ; d'autres envisagent de mettre à disposition des étudiants des cours en ligne pour qu'ils puissent se préparer pendant l'été.

Bref, c'est une mobilisation sans faille. En outre, nous menons une lutte permanente contre le non-recours aux aides. C'est pourquoi nous avons rappelé, sur le site internet « 1 jeune 1 solution », l'ensemble des mesures que nous avons prises. Nous continuerons à en prendre autant que nécessaire pour soutenir notre jeunesse.
(M. Olivier Becht applaudit.)

Données clés

Auteur : [Mme Aina Kuric](#)

Circonscription : Marne (2^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3866

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 mars 2021](#)